

# Italie : Giorgia Meloni renouvelle le système d'immigration de travail, 500 000 nouveaux visas à la clé entre 2026 et 2028

La présidente du conseil italien a de nouveau autorisé le mécanisme qui délivre des visas de travail à des ressortissants non-européens. Près de 450 000 travailleurs étrangers sont arrivés dans le pays entre 2023 et 2025 pour pallier le manque de main-d'œuvre.

Giorgia Meloni continue d'ouvrir les portes de l'Italie pour fournir de la main-d'œuvre aux entreprises. Les accords avec les pays de départ ont entraîné en 2024 une baisse des deux tiers des entrées des immigrants clandestins et demandeurs d'asile mais, en parallèle, un décret autorise l'immigration de travail. 450 000 personnes sont arrivées ces trois dernières années. Le mécanisme est renouvelé en Conseil des ministres et même amplifié. Mais il a des ratés.

500 000 personnes en trois ans dans l'agriculture, le tourisme, le BTP ou encore le travail à domicile. Cela convient à Andrea Zini. Il dirige la principale association d'employeurs à la maison. "Si les chiffres sont confirmés, c'est la proportion que nous voulions, estime-t-il. Cela augmente comme nous l'avions demandé."

## Un système qui crée de nouveaux clandestins

Mais il y a les délais bureaucratiques. Entre le moment où les employeurs adressent leurs demandes sur Internet et l'arrivée des travailleurs, il se passe souvent plus d'un an. Quand la personne débarque, le poste est pris or ce n'est qu'à la signature du contrat qu'elle obtient un permis de séjour. On crée de nouveaux clandestins. "Celui qui leur avait promis un travail n'est plus disponible, le visa ne se transforme pas en permis de séjour plus long, il tombe en illégalité et donc ils n'ont même pas le droit de signer un autre contrat de travail", explique Filippo Miraglia, de l'Arci, une association de défense des migrants.

D'après une étude, selon les années, entre 8% et 12% seulement des étrangers ont effectivement signé un contrat. Une option serait d'accorder aux autres un permis de séjour pour recherche de travail, pour leur laisser le temps de se retourner.